

HARRICANA 2050

AMOS HARRICANA 2050 EST À LA RECHERCHE DE DEUX (2)

JOURNALIERS SAISONNIERS OU JOURNALIÈRES SAISONNIÈRES

(Activité touristique Anisipi)

Le ou la titulaire de ce poste accomplit divers travaux généraux reliés à l'entretien et la réparation des deux sites reliés au projet Anisipi. Plus spécifiquement, il ou elle exécute des travaux de maintenance et de réparation, de l'entretien ménager ainsi que de l'entretien paysager. Il ou elle contribue à l'aspect logistique afin de fournir une expérience touristique unique aux visiteurs.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Avoir complété au minimum un secondaire III.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

- Expérience pertinente d'au moins un (1) an;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Facilité à communiquer, jugement, autonomie, débrouillardise et capacité à travailler en équipe sont des aptitudes recherchées.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste saisonnier à temps complet (40 heures / semaine);
- Horaire variable selon les besoins de l'activité entre le 6 juin et le 23 septembre 2022;
- Salaire et avantages sociaux à discuter.

INSCRIPTION

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez au profil que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courrier ou par courriel.

Date limite d'envoi des candidatures : **15 juin 2022**

Service des ressources humaines

« Concours – Journalier saisonnier ou journalière saisonnière – Anisipi »

Ville d'Amos

182, 1re Rue Est, Amos (Québec) J9T 2G1

ressourcesshumaines@amos.quebec

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue, et ce, le ou avant le 25 mai 2022 à 16 h.

Nous souscrivons à un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.